

**CEREMONIE DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DE GESTION DES
REMBOURSEMENTS DE CRÉDITS DE TVA.**

DISCOURS DU MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET

- Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l’Economie, des Finances et du Budget ;
- Madame le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l’Economie et des Finances;
- Monsieur le Ministre de la Poste, des Technologies et de l’Information et de la Communication ;
- Monsieur le Ministre du Commerce;
- Monsieur le Ministre de l’Entrepreneuriat et de la Promotion des PME;
- Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Premier Ministre;
- Mesdames et Messieurs les Membres de la Délégation de Monsieur le Premier Ministre ;
- Monsieur le Directeur Général des Impôts ;
- Messieurs les Directeurs Généraux Adjointes;
- Monsieur l’Inspecteur Général des Services fiscaux
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux et Directeurs Régionaux ;
- Mesdames et Messieurs les Sous Directeurs;

- Mesdames et Messieurs les Chefs de Service;
- Mesdames et Messieurs,
- Chers amis de la presse.

C'est avec une joie immense que je prends la parole cet après-midi, à l'occasion de la cérémonie de présentation du nouveau dispositif de gestion des remboursements de crédits de TVA.

Avant tout propos, permettez-moi de saluer et de souhaiter la cordiale bienvenue à son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

Monsieur le Premier Ministre, je suis particulièrement honoré de vous recevoir à nouveau, au Ministère en charge du Budget, seulement quelques jours après la réception des scanners mobiles à la Direction Générale des Douanes.

Cette présence constante à nos côtés est la marque de l'attention toute particulière que vous accordez aux structures sous votre tutelle et nous en sommes gratifiés. Elle traduit également votre attachement au principe de résultat, parce qu'il ne faut pas l'oublier, cette présence vise à vous rendre compte, de l'effectivité de la mise en œuvre des instructions que vous nous donnez.

Je voudrais également saluer les membres du Gouvernement qui ont accepté de rehausser cette rencontre de leur présence distinguée.

Madame le Ministre, Messieurs les Ministres, votre présence matérialise la solidarité dans la conduite de l'action gouvernementale, sous la coordination de Monsieur le Premier Ministre et la Haute Autorité de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Merci de votre déplacement et de votre adhésion à ce projet.

Je remercie également les représentants des organisations internationales, de la société civile et du corps diplomatique qui ont répondu positivement à notre invitation.

Je voudrais à ce stade de mon propos faire une adresse spéciale au secteur privé dans ses différentes composantes pour avoir fait confiance au Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget dans le cadre du Comité paritaire et à bien d'égarde et pour s'être associé pleinement à cette réforme.

Je voudrais aussi féliciter le Comité de suivi de remboursement des crédits de TVA avec à sa tête, Monsieur l'Inspecteur général des Finances, qui s'est investi à fond, avec les contributions conjointes fortes appréciées du secteur privé et de l'Administration publique, dans la mise en place de cette nouvelle procédure. Le résultat de ce travail se traduit aujourd'hui par cette cérémonie qui nous réunit.

J'associe à ces félicitations la Direction Générale des Impôts, pour le travail abattu depuis quelques mois, pour développer l'applicatif informatique de gestion des crédits de TVA, outil important à la fois pour l'administration fiscale que pour le secteur privé.

Je ne saurais oublier l'ensemble des personnes qui ont fait le déplacement cet après-midi, y compris la presse dans sa diversité. Merci à toutes et à tous d'être venus.

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous ne cessez de le rappeler, le développement de l'économie ivoirienne doit être impulsé par le secteur privé. Tenant compte de cette réalité, vous avez engagé le Gouvernement à travailler à l'amélioration du climat des affaires.

A cet effet, vous nous avez instruit de réduire les facteurs à impact négatif sur le développement des entreprises. L'un de ces facteurs était la non-neutralité de la TVA.

Faut-il le rappeler, la pratique n'a pas toujours été en ligne avec les politiques et les dispositions prises en matière de remboursement des crédits de TVA. Les crédits de TVA n'ont pas toujours été remboursés à bonne date comme le prévoit un dispositif moderne de gestion de la TVA.

Cette problématique qui perdure depuis plusieurs années, pourrait même être analysée comme une sorte de financement indirecte de l'Etat par le secteur privé avec des ressources qui devraient servir, notamment de fonds de roulement pour les entreprises.

Dans ces conditions, la question qui se posait était de savoir si la relance du secteur privé, en particulier celle des PME, en tant que moteur de la croissance et créateurs d'emplois par excellence pouvait être une réalité sans une solution pérenne au problème d'accumulation des crédits de TVA des entreprises.

C'est la recherche de réponses à cette interrogation qui a conduit le Ministère en charge du Budget à entreprendre la réforme de la gestion des crédits de TVA.

En effet, afin d'améliorer le processus de remboursement des crédits de cette taxe, il a été institué un nouveau circuit de trésorerie qui permet d'approvisionner plus efficacement la régie, par dépôt direct des recettes de TVA collectées sur un compte spécial ouvert dans les livres de la BCEAO.

Ce qui permet aujourd'hui à la régie de remboursement des crédits de TVA de disposer de ressources suffisantes et en permanence. Ce résultat a été possible grâce à l'adhésion de tous à ce processus.

Je voudrais, avec votre permission saluer les services du Trésor Public, des Douanes et des Impôts, qui ont rigoureusement appliqué les dispositions arrêtées dans l'annexe fiscale 2015.

Ainsi, grâce à ce nouveau dispositif, les arriérés de crédits de TVA à fin décembre 2014 ont été apurés en totalité, en même temps que le paiement des encours était traité de façon concomitante.

Des améliorations significatives ont été ainsi enregistrées en matière de réduction de délais de paiement, dans un contexte général d'amélioration de la transparence et d'équité de traitement des entreprises, avec la systématisation du principe du « First in, First Out ».

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

Au-delà de la disponibilité des fonds, la réforme des remboursements des crédits de TVA qui nous réunit ce jour, matérialise le changement de la perception des partenaires du secteur privé, qui, doivent désormais être considérés et traités par nos administrations comme des clients, au lieu d'être des contribuables.

C'est ce souci qui a conduit à développer cet applicatif, pour instaurer plus d'efficacité dans la gestion des dossiers, plus de transparence et d'équité dans le traitement des clients et surtout pour faciliter la vie aux opérateurs économiques.

Oui, chers amis et partenaires du secteur privé, nous voulons vous faciliter la vie, en vous permettant d'orienter vos efforts et vos énergies dans vos corps de métiers spécifiques. C'est de cette façon que l'économie gagnera en compétitivité, c'est ainsi que vous allez mieux fructifier vos business, c'est donc ainsi que collecterons plus d'impôts.

Mesdames et Messieurs,

Chers agents de la Direction générale des Impôts,

Il vous revient maintenant de relever le défi le plus important : celui d'entretenir cet outil et d'en faire un instrument de gestion modèle, qui contribuera à consolider la crédibilité de l'Administration fiscale et à susciter davantage d'ingéniosité.

Pour ce faire, je voudrais vous exhorter à redoubler d'effort dans votre travail, pour un travail bien fait, à la recherche de la meilleure performance, voire de l'excellence et à cultiver les valeurs de la bonne gouvernance.

Comme vous le savez, le secteur privé lie les politiques, écoute les discours mais ne croît qu'aux faits. Faisons en sorte qu'il continue de croire en nous, comme nous l'avons démontré depuis le début de cet exercice budgétaire avec le processus de remboursement des crédits de TVA.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en réitérant mes remerciements à toutes et tous.

Merci de votre aimable attention.

Abdourahmane CISSE